



RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR UNE BONNE GOUVERNANCE

Le Cird vole au secours des nouveaux élus locaux

Hier, dans la salle de conférence de l'hôtel Dako de Bohicon, a eu lieu la cérémonie d'ouverture de l'atelier national d'identification des besoins en renforcement des capacités des nouveaux élus locaux pour une bonne gouvernance organisé par le Centre d'Informations Régionales pour le Développement (Cird) et financé par l'Osiwa. La cérémonie s'est déroulée en présence du préfet des départements du Zou et des collines.

Bonaventure KITI

Contribuer au renforcement des capacités des nouveaux élus locaux pour une gestion saine et efficace des affaires publiques locales est l'objectif global de l'atelier national qui réunit depuis hier les maires du Bénin.

Après avoir exprimé à toute l'assistance sa gratitude, M. Romain A. Houéhou a une fois de plus expliqué les raisons qui ont motivé l'organisation dudit atelier. A cet effet, il souligne que la réforme territoriale en cours au Bénin ouvre de nouveaux horizons à la pratique et à l'amélioration de la gouvernance pour un développement humain durable. Et de ce fait, des tâches de développement à la base sont à asséoir sur les piliers d'une bonne gouvernance. Car, selon lui, la réussite des nouveaux élus locaux dépend essentiellement de la lecture et de l'exercice qu'ils feront de la gouvernance des localités dont ils ont la charge. C'est pourquoi, il les a invités à échanger à fond avec les experts qui partageront



Le Directeur du Cird, M. Romain Abilé Houéhou.

avec eux leurs connaissances sur l'ensemble des dimensions de la gouvernance et des choix stratégiques à opérer pour amorcer le développement local. De son côté, M. Paulin Tomanaga, maire de la commune de Bohicon, a invité ses collègues maires à s'approprier les renseignements cardinaux que le Cird s'appête à mettre à leur disposition. Pour finir, le préfet des départements du Zou et des Collines, M.

Barthélémy Déguénon, a demandé à tous les élus locaux présents à l'atelier de poser aux experts toutes les difficultés qui sont les leurs afin que des réponses dignes de foi leur soient données dans l'intérêt supérieur des populations. Car, au regard des 9 mois d'expérience de la nouvelle ère et en sa qualité d'autorité de tutelle, il a recensé beaucoup de besoins.

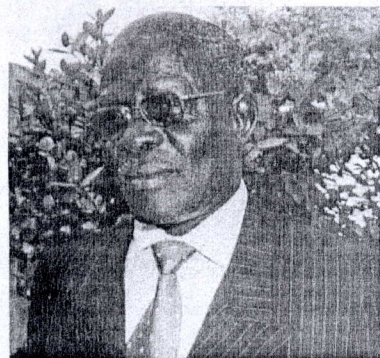
OPPORTUNITES D'AFFAIRES

Achille Apithy cimente le pacte commercial bénino-ghanéen

En marge de la foire-exposition ghanéenne qui a cours actuellement au Hall des Arts, Sports et Loisirs, une rencontre a mis aux prises hier opérateurs économiques béninois et ghanéens. A l'occasion, plusieurs axes relatifs aux échanges commerciaux entre les deux pays ont été passés en revue et une option ferme de rétablir le pont des transactions commerciales a été reprise. Une nouvelle mission confiée à l'Association de l'amitié bénino-ghanéenne (Bengha) présidée par M. Achille Apithy.

Moudachirou SOUBEROU

L'axe commercial Cotonou-Acra n'est pas au mieux de sa forme. Hier, le conclave qui a réuni les opérateurs économiques au Ghana et du Bénin a eu le mérite de remettre à l'ordre du jour, les différentes difficultés qui jusque-là constituent une entrave au bon déroulement des échanges commerciaux entre les deux pays. Venus nombreux témoigner de vives voix les obstacles ayant toujours freiné l'éclosion des transactions commerciales entre les deux pays, les opérateurs économiques n'ont pas eu la langue de bois. De part et d'autre des deux pays les opérateurs dans un franc parler ont exprimé les difficultés qui sont les leurs dans les échanges réciproques. En bonne loge des problèmes évoqués se trouvent les tracasseries douanières qui selon les opérateurs ne favorisent guère des échanges fructueux entre les deux pays. Face à ces réalités, l'Association (Bengha) cheville ouvrière de la première édition de la Foire bénino-ghanéenne a été chargée de reprendre en mains le problème relatif aux entorses enregistrées dans les transactions commerciales. Prenant la me-



Premier essai, coup de maître pour M. Achille Apity.

sure de l'enjeu, le président du bureau exécutif de la Bengha, M. Achille Apithy, a rassuré les opérateurs économiques des deux pays d'amorcer des négociations dans le but de rendre plus accessible les marchés ghanéen et béninois. Pour M. Apity le succès de la 1ère foire ghanéenne à Cotonou doit être le début d'une matérialisation des relations commerciales entre les deux pays. Pour cela, il prend l'engagement avec le concours de son association

d'entreprendre des démarches aussi bien au niveau des officiels béninois que ghanéens en vue de pérenniser les acquis d'une coopération commerciale fructueuse entre les deux pays. D'ores et déjà, le pari de la tenue régulière des foires entre les deux pays est une marque de fécondité des relations commerciales entre les deux peuples. De

même, l'initiative de la représentativité des marques de fabrication ghanéenne au Bénin et vise versa est un témoignage du raffermissement des échanges commerciaux entre le Ghana et le Bénin. Après la Foire ghanéenne de Cotonou, rendez-vous est déjà pris dans les mois à venir à Acra pour la poursuite et le renforcement des échanges commerciaux entre béninois et ghanéens symbole d'une intégration sous-régionale.

DÉVELOPPEMENT À LA BASE

Atchoukpa s'ouvre aux investisseurs

L'imminent jumelage de la commune de Gignacaise de France avec l'arrondissement d'Atchoukpa marque les premiers pas dans l'éclosion des huit villages de l'arrondissement.

Stafford A. ADANDE

Le chef d'arrondissement d'Atchoukpa, El Hadj Amidou Adégbindin ne dort pas sur ses lauriers. A peine quelques mois d'exercice de la décentralisation, qu'il a enclenché une série d'actions partenariales avec des villes d'Europe. Pour le moment, c'est la commune de Gignacaise qui répond favorablement à son appel. Le jumelage de ladite commune avec l'arrondissement d'Atchoukpa n'est qu'une affaire de jours.

Et dans ce jumelage, il faut voir l'aide substantielle qu'apportera le partenaire aux problèmes de développement du plus vaste arrondissement de la commune d'Avrankou. Déjà l'organisation non gouvernementale «l'entraide Gignacaise pour le Bénin» de France porte une attention particulière aux doléances des populations d'Atchoukpa. Un arrondissement très disposé à accueillir bientôt des institutions de développement.

ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU MAIRE D'AVRANKOU

Les conseillers réclament des détails

A l'issue de la 3ème session ordinaire du conseil d'Avrankou qui a pris fin mercredi dernier, l'adoption du rapport d'activités du maire Georges Nounagnon a fait couler beaucoup d'encre.

S.A.A

Du 30 septembre au 1er octobre 2003 s'est tenu dans la salle de conférence de la mairie d'Avrankou, la 3ème session ordinaire du conseil communal. Présidée par le 1er adjoint au maire, M. Christophe Kossou, cette session a suscité beaucoup de débats. Des débats rendus encore plus tendus par l'absence du maire M. Georges Nounagnon. En effet, après la lecture du rapport d'activités de ce dernier, la réaction des conseillers ne s'est pas fait attendre. Du 12 février au 29 septembre 2003, le maire a fait le point d'exécution du budget exercice 2003 et a présenté grosso modo, ce qui reste à faire. Sur les quatre vingt quatre millions vingt deux mille quinze (84.022.015) francs prévus au budget 2003, cinquante deux millions huit cent quatre vingt dix (52.865.390)

francs Cfa, ont été reçus et trente sept millions cinq cent vingt six mille trois cent vingt sept (37.526.327) francs Cfa ont été dépensés. Mais comment? C'est le point d'achoppement des conseillers. Ces derniers demandent les moindres détails et veulent saisir la présence du maire pour avoir de plus amples informations. Les premier et deuxième adjoints directs au maire Nounagnon n'ont pas pu résister aux innombrables questions des conseillers. Des questions auxquelles ils n'ont pas pu apporter des réponses assez claires. En tout cas, sans satisfaire les uns et les autres. En outre, les conseillers ont déploré le déficit communicationnel entre le maire et ses adjoints directs. Il va falloir attendre donc le maire Nounagnon en mission dans le Zou pour dénouer la situation.

LITIGES FRONTALIERS DANS L'OUÉMÉ

Adjarra réclame ses domaines volés

Le conseil communal d'Adjarra réclame fermement ses domaines empiétés par la ville de Porto-Novo et la commune d'Avrankou. C'est une décision issue de sa troisième session ordinaire qui a pris fin mardi dernier.

S.A.A

«Le chef d'arrondissement d'Aglogbè est chargé de fabriquer deux plaques qu'il doit poser sur les domaines empiétés par la mairie de Porto-Novo». C'est l'os attaché au cou de M. Vikpodigni pour reprendre les cinquante (50) Km2 de terre précédemment arrachés par la ville de Porto-Novo à la commune d'Adjarra. De même, des instructions ont été données au président de la Commission des affaires domaniales et environnementales, M. Sovi pour régler le même problème dans le village d'Aholouko, commune d'Avrankou. «Le maire de la commune d'Adjarra, M. Ed-

mond Zinsou est chargé de rencontrer dans les meilleurs délais ses homologues de Porto-Novo et d'Avrankou à ce sujet». C'est l'une des recommandations du conseil communal d'Adjarra à l'issue de sa troisième session ordinaire. La commune d'Adjarra, coincée entre Porto-Novo et Avrankou, est sérieusement confrontée aux problèmes domaniaux. Voilà que la ville de Porto-Novo, en quête d'espace libre, a déjà pris des dispositions pour exproprier certaines terres. On se demande si ce n'est pas le début d'un bras de fer entre les maires de Porto-Novo, d'Adjarra et d'Avrankou.